



LETTRE D'INFORMATION

Bulletin d'information mensuel de Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie



RAPPORT D'INFORMATION RELATIF À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET L'EXTENSION DU RISQUE D'INCENDIE

A l'occasion de l'examen par la commission des affaires économiques du Sénat, du rapport d'information relatif à la prévention et à la lutte contre l'intensification et l'extension du risque d'incendie, j'ai tenu à rappeler le rôle irremplaçable de l'agropastoralisme en faveur de l'entretien des paysages, indispensable pour lutter contre l'enfrichement des parcelles, constituant une barrière naturelle contre la propagation des incendies.

Cette agriculture est hélas aujourd'hui soumise à rude épreuve en raison de la pression très forte exercée par la prédation : il faut parvenir à une gestion plus équilibrée de ces espèces si nous voulons sauver cette agriculture de montagne indispensable !

J'ai également profité de cette intervention pour rappeler que plus de 5000 pompiers volontaires et 200 pompiers professionnels sont suspendus dans notre pays, faute de vaccination contre le covid 19.

Comme pour les nombreux soignants dans la même situation, j'appelle à leur réintégration sans délai pour préserver nos effectifs de soldats du feu ! La violence des incendies, leur fréquence, leur propagation à des territoires jusque-là épargnés nous démontrent que nous devons disposer d'un maillage de sapeurs-pompiers conséquent sur tout le territoire pour répondre à nos besoins croissants ! Nous ne pouvons-nous permettre de fragiliser davantage notre chaîne de secours !



MES DERNIÈRES QUESTIONS PARLEMENTAIRES

- Question écrite sur les conséquences de la non communication des naissances et décès survenus en Suisse d'habitants sur France pour les communes frontalières françaises.
- Question écrite relative à l'obligation vaccinale des personnels de crèche n'exerçant pas dans un établissement de santé.
- Question écrite concernant la disparition d'une partie de l'aide accordée aux propriétaires occupants modestes portant sur la rénovation énergétique de leur logement.
- Question écrite au sujet de l'absence d'une stratégie de financement de l'objectif zéro artificialisation inscrit dans la loi climat et résilience.

Retrouvez l'ensemble de mes questions [au lien suivant](#).

DEMANDE D'INSTAURATION D'UN MORATOIRE SUR LES DÉCRETS D'APPLICATION DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

Plus de trois mois après la publication des premiers décrets d'application de la loi climat et résilience mettant en œuvre l'objectif zéro artificialisation nette des sols (ZAN), les collectivités se retrouvent face à d'importantes difficultés dans la mise en œuvre de leurs politiques d'urbanisme et de protection des sols.

Pour tenter de répondre à ces inquiétudes, le Sénat avait lancé y a plusieurs semaines une grande consultation des élus locaux sur cet objectif.

Les résultats de cette étude sont sans appel : si les élus locaux partagent l'objectif de réduction de consommation du foncier, ils déplorent le manque de concertation et les nombreuses contradictions entre les dispositions que nous avons intégré lors de l'examen du texte en séance et celles contenues dans les décrets.

En remettant en cause ce qui avait été voté par le Parlement, les décrets d'application de la loi mettent en péril les équilibres que nous avons trouvés après de longues heures de débat.

A de nombreuses reprises, je suis intervenue auprès du Gouvernement et en particulier auprès du Premier Ministre sur la non-conformité de ces textes. Le 13 juillet dernier, la Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires s'est dite ouverte à l'idée d'une réécriture de ces derniers.

En conséquence la majorité sénatoriale, à laquelle j'appartiens, a donc demandé au Gouvernement d'instaurer rapidement un moratoire sur ces décrets d'application jusqu'au 1er septembre 2023 afin de procéder à leur réécriture en conformité avec les dispositions contenues dans la loi Climat et résilience.

Je fais le vœu que ce moratoire puisse enfin apporter le réalisme, la clarté et la stabilité dont les élus locaux ont besoin.



#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

- Aux côtés de ma collègue Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie, pour échanger avec Alexandre Maulin et Laurent Reynaut, respectivement président et directeur de domaines skiables de France, **sur les sujets brûlants de nos stations pour les mois à venir**: conséquences de la hausse des coûts de l'énergie, logement saisonnier, statut des régies...



- **Je souhaite la bienvenue à notre nouveau Préfet, Yves Le BRETON**, qui a pris ses fonctions dans notre département le 23 août dernier. Je le rencontrerai prochainement afin d'évoquer avec lui de nombreux sujets parmi lesquels la problématique des gens du voyage, la pénurie de personnels, la prédation du loup ou encore l'application du dispositif zéro artificialisation nette.



- Grand plaisir d'avoir accueilli au Sénat le jeune haut savoyard Loan Vergara âgé de 10 ans, domicilié à Cranves-Sales, passionné de politique ainsi que sa famille !



J'AI SOLLICITÉ AVEC MES COLLÈGUES PARLEMENTAIRES UNE RÉUNION DE CONCERTATION AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR FACE À LA RECRUESCENCE D'OCCUPATIONS ILLICITES DE GENS DU VOYAGE

Face à la recrudescence d'occupations illicites de gens du voyage dans notre département, j'ai décidé d'interpeller Gerald Darmanin afin d'obtenir rapidement une réunion de concertation sur ce sujet avec une délégation d'élus de notre département. Il est grand temps d'envisager une évolution de cette législation défailante et de retrouver un équilibre en faveur des droits des collectivités et des particuliers victimes de ces agissements intolérables. Je remercie l'ensemble de mes collègues députés et sénateurs haut-savoyards qui se sont associés à ma démarche. Retrouvez l'intégralité de notre courrier sur le [lien suivant](#).

INTERPELLATION DE LA MINISTRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE AU SUJET DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Alors que la rénovation énergétique des logements constitue un enjeu majeur en termes d'économie et d'énergie, j'ai profité de l'audition d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition énergétique, pour lui signaler des dysfonctionnements sur les marchés des certificats d'économie d'énergie, aboutissant à un amoindrissement des aides accordées aux particuliers pour leurs travaux de rénovation énergétique. Je l'ai également alertée sur

l'extrême technicité et lourdeur de ces démarches, engendrant quasi inévitablement des erreurs et oublis, et au final la non obtention des aides par les particuliers. A l'heure où les particuliers sont confrontés à la hausse des coûts de l'énergie, il est indispensable de simplifier ces démarches ! Retrouvez la vidéo de mon intervention au [lien suivant](#).



JE SUIS FAVORABLE AU MAINTIEN DES COMPÉTENCES ASSAINISSEMENT" ET "EAU" DANS LES COMPÉTENCES FACULTATIVES DES INTERCOMMUNALITÉS

Avec de nombreux collègues sénateurs, nous avons déposé, une proposition de loi visant au maintien des compétences « eau » et « assainissement » dans les compétences facultatives des communautés de communes et des communautés d'agglomération.

Retrouvez l'intégralité de cette proposition de loi [au lien suivant](#).

APPORTS DU GROUPE LES RÉPUBLICAINS DU SÉNAT AU PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Début août, le Sénat a voté plusieurs dispositions du groupe les Républicains dont je fais partie, au projet de loi de finances rectificative dont voici les principales mesures:

- la pérennisation proposée par le Sénat de porter de 5 000 à 7 500 euros le plafond applicable pour la défiscalisation des heures supplémentaires.
- la pérennisation du rachat des RTT.
- le maintien du bouclier tarifaire sur l'énergie et les modalités de la remise carburant.
- le renforcement du "filet de sécurité" prévu pour les communes et leurs groupements, tant s'agissant de ses critères d'éligibilité que des modalités de calcul de l'aide, qui intègrent désormais non seulement la hausse du point d'indice de la fonction publique et des coûts de l'énergie mais aussi les frais liés à l'alimentation.
- la compensation des régions au titre de la revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, au même titre que la compensation de la revalorisation du RSA pour les départements.
- 20 millions d'euros pour permettre la mise en place d'un système de carte vitale biométrique destiné à lutter contre la fraude sociale.

Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron
Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr